



République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du jeudi 28 septembre 2017

Date de la convocation :
21/09/2017

*L'an deux mille dix-sept et le vingt-huit septembre l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe
WAGNER, Maire.*

Membres en exercice :
15

Présents :
12

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Christian
BOURRELLY, Sandra CAMPIONE, José CHARROUX, Marie-Claude
CLAEYS, Paul LOMBARD, Cyrille PRACHE, Daniel DELORY, Michèle
MOUTTE, Eric ROBIN

Votants :
12

Secrétaire de séance:
Michèle MOUTTE

Représentés :

Absents :

Louis BREMOND, Stéphanie GIOVANNONI, Cathie MAZZOLINI

DE 2017 038

Objet: CCHPPB : Retrait de la commune de Simiane la Rotonde

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier émanant de Monsieur le Maire de Simiane-La-Rotonde relatif au retrait de sa commune de la Communauté de Communes Haute Provence Pays de Banon pour rejoindre la Communauté de Communes du Pays d'Apt.

Considérant l'article L5211-19 du CGCT, et notamment son 2ème alinéa,
Considérant une jurisprudence du Conseil d'Etat (CE, 23/07/2012, n°342849 Laurans :
jurisdata 2012-016981), permettant aux conseils municipaux de se prononcer valablement
avant le vote de la délibération du Conseil Communautaire sur le sujet,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **SE PRONONCE CONTRE** le retrait de la commune de Simiane-La-Rotonde de la Communauté de Communes Haute Provence Pays de Banon.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

